

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 592 DU 19 JUIN 2012

1801/2012 : 211^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

« L'homme raisonnable s'adapte au monde. Celui qui est déraisonnable persiste à vouloir adapter le monde à lui-même. Aussi tout progrès dépend de l'homme déraisonnable ».

George Bernard Shaw

**LES CONSERVATEURS SOCIALISTES
BLOQUENT LA DÉMOCRATIE
EN GUADELOUPE**

**LE COMITÉ DE
DÉCOLONISATION
DEMANDE
À L'ONU
DE SE SAISIR DU CAS
DE PORTORICO**

**EST CE A LA JUSTICE FRANÇAISE
DE JUGER
RUDY ALEXIS ACCUSÉ DU MEURTRE
DE JACQUES BINO ?**

RUDY ALEXIS DEVANT LES JUGES FRANÇAIS

Rudy Alexis est jugé depuis le 18 juin par la Cour d'Assises de Basse-Terre. Le procureur de la République français et le juge d'instruction l'accuse d'avoir tué par balles le syndicaliste Jacques Bino dans la nuit du 17 au 18 février 2009, lors de la grève générale de 44 jours. Le procès devrait durer jusqu'au 30 juin prochain.

Rudy Alexis, âgé aujourd'hui de 38 ans, est poursuivi par la justice « pour meurtre et tentative de meurtre ». Les faits jugés s'étaient déroulés à la cité Henri IV de Pointe-à-Pitre, dans la nuit du 17 au 18 février 2009, en plein grève générale. Jacques Bino, syndicaliste de la CGTG et membre actif du Mouvman Kiltirèl Akiyo, ainsi qu'un ami, s'étaient retrouvés devant des barricades érigées dans la rue. Les deux hommes avaient alors décidé de faire demi-tour. Mais des coups de feu avaient éclaté. Une balle de calibre 12 avait mortellement touché Jacques Bino. La tension déjà palpable en Guadeloupe était montée d'un cran. L'enquête avait permis l'interpellation de quatre individus, puis la mise en examen de Rudy Alexis.

L'homme a un casier judiciaire bien rempli. Il a déjà été condamné à cinq reprises. Tout d'abord à Fort-de-France, en février 1994 à 4 mois fermes pour vol. Puis à Pointe-à-Pitre en octobre 1994 à 6 mois fermes pour violences avec armes, en octobre 1998 à 4 mois fermes pour violences avec armes et en septembre 2000 à 8 mois avec sursis pour violences aggravées. Et enfin, toujours à Pointe-à-Pitre, en septembre 2008 à 100€ d'amende pour défaut d'assurance.

Le procès s'annonce d'ores et déjà complexe. Plusieurs voix s'élèvent encore sur la véritable culpabilité du prévenu et dénonce une enquête bâclée. Par ailleurs, plusieurs avocats se sont désistés : deux du côté de la défense et trois du côté de la partie civile.

La question qui se pose est celle de la validité d'un procès organisé au nom du peuple français dans un pays qui a son propre peuple , ses valeurs et ses principes. Les autorités coloniales en effet utilisent la justice de leur pays pour juger en Guadeloupe alors que le droit international de la décolonisation et notamment la Charte des nations unies exige que les institutions qui sont créées y compris les institutions judiciaires doivent être conforme à la volonté du peuple du territoire non

autonome. Les juges français sont des acteurs de l'intégration de la Guadeloupe dans l'ensemble français et ils invoquent bien entendu leur loi de départementalisation de 1946 pour justifier leur fonction au sein du système colonial. Rudy Alexis doit être jugé par des juges guadeloupéens officiant au sein d'un système juridictionnel guadeloupéen.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LES CONSERVATEURS SOCIALISTES GUADELOUPÉENS EMPÊCHENT À LA DÉMOCRATIE DE S' INSTALLER EN GUADELOUPE

Abstention massive , montée fulgurante du rejet de la politique , les guadeloupéens ont encore une fois montré qu'ils faisaient de moins en moins confiance aux partis qui militent pour la conservation du système colonial. La France nous condamne toutefois à subir un système qui leur correspond pourtant de moins en moins. L'enseignement majeur des élections récentes a été benoîtement ignoré, ou cyniquement occulté, par l'ensemble des commentateurs. A savoir que, les deux branches du conservatisme ne sont plus majoritaires. C'est pourtant mathématique : le PS et l'UMP (et apparentés) n'ont remporté que quatre vingt mille suffrages aux présidentielles comme aux législatives, sur 230 000 d'électeurs. Il s'agit donc d'un rejet massif du duopole PS/UMP . En dépit de leurs revers électoraux, les deux grands partis se sont intelligemment organisés de manière à perpétuer leur pouvoir. Ils ont mis au point des institutions toutes entières dévouées à leur cause : élection du président de la République au suffrage universel, qui force l'électorat à se polariser au deuxième tour ; scrutin uninominal majoritaire pour les législatives, qui incite au « vote utile » ; et depuis peu alignement du mandat législatif sur le quinquennat, qui fusionne en quelque sorte les deux élections. Force est de constater que cette mécanique bloque la démocratie, et que les guadeloupéens sont condamnés à la servitude volontaire. Bénéficiant de cette extraordinaire rente de situation, les deux partis n'ont aucune

incitation à présenter des candidats talentueux ou porteurs de la moindre idée politique. Puisqu'un âne serait élu avec une étiquette PS ou UMP, autant présenter de bons petits ânes, qui ensuite braieront tous en cœur à l'Assemblée, obéissant aux consignes du chef de troupeau, le président de groupe. Le profil moyen de l'élu n'est donc plus le « bourgeois », comme au 19^e siècle, ni « l'instituteur », comme sous la troisième République, mais l'âne de terrain, décérébré depuis son plus jeune âge par les guerres politiques locales, et qui a humblement gravi tous les échelons du militantisme dans l'ombre des puissants conseillers municipaux, généraux, régionaux et autres. Au Royaume-Uni on se lance en politique quand on a réussi dans la vie. En France et en Guadeloupe, c'est quand on a échoué partout ailleurs. Cette transformation sociologique a eu comme conséquence désastreuse de transformer l'élection législative en une élection « locale », ce qui est parfaitement contraire à l'esprit de la Constitution de 1958 et à la lettre de la Constitution de 1791, qui définit le député comme « l'élu d'une circonscription pour la Nation » (à la différence du sénateur, représentant légitime des intérêts locaux). Avec sept degrés d'administration territoriale, les guadeloupéens n'ont vraiment pas besoin d'un élu de plus pour résoudre leurs problèmes quotidiens. Sauf si l'on accepte, comme cela semble être le cas aujourd'hui, que la mission du député se résume à obtenir du pouvoir central des subventions supplémentaires ou des dérogations exceptionnelles, et que le pouvoir législatif a abandonné toute ambition réformatrice pour devenir la simple addition des intérêts particuliers. Nous assistons aujourd'hui à la lente érosion d'un système fermé, discrédité, vilipendé mais structurellement impossible à réformer. Nous sommes gouvernés par des aveugles élus par des manchots. Gare au jour où la majorité reprendra ses droits.

JACQUES DAVILA MEMBRE DE LA DIRECTION POLITIQUE DE LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE À LA TELEVISION

C'est avec beaucoup de joie que nous avons suivi la prestation de JACQUES DAVILA dans une émission d'information d'une télévision de Guadeloupe. Davila, toujours en grande forme, en a profité pour faire connaître les thèses de ce parti et du journal LA NATION qui souvent les diffusent. Bravo Jacques

LE RETOUR DE LA CTU

Nous avons reçu le projet de déclaration de la CTU actuellement en discussion au sein de la centrale :

DIX REVENDICATIONS POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE

Un pays moderne doit avoir la volonté de développer le bien être de tous , de favoriser la participation des salariés à la gestion de leur entreprise , de répartir équitablement les résultats de la production de richesse , d'organiser la solidarité tant individuelle que collective entre ses membres et de donner à ses membres les moyens de satisfaire les besoins essentiels(enseignement , logement , santé) . Malheureusement , la Guadeloupe de 2012 n'est pas un pays moderne. Les besoins prioritaires ne sont pas bien assurés. La pwofitasyon , le chômage , l'exclusion , la précarité , le mensonge , le manque de courage , la violence dominant. Le quinquennat français qui vient de se terminer a considérablement aggravé une situation sociale qui l'était déjà. Plus précisément , dans le domaine social, c'est le règne des inégalités malheureusement masquées par un financement régulier de la pauvreté. Les bourgeois qui disposent de salaires supérieurs et sûrs ont continué à jouir de nombreux privilèges qui ont augmenté et les classes populaires dont les effectifs se sont multipliés sont toujours abonnés au SMIC et à l'aide sociale dont les prestations ont diminué du fait de l'incompétence notoire des autorités françaises qui ont emprunté en grande quantité pour faire fonctionner à bon compte un modèle social dépassé et rongé par le vieillissement de leur population. La protection sociale appliquée en Guadeloupe est structurellement déficitaire du fait d'un déséquilibre du rapport inactif sur actif provoqué par une modeste croissance économique et de l'emploi. On a enfin assisté au renforcement du processus de mise en place d'un droit du travail qui favorise l'exploitation des travailleurs et dont des dispositions essentielles sont contraire au droit international du travail notamment dans le domaine de la négociation collective qui exclut de fait les syndicats guadeloupéens et du droit international de la décolonisation qui oblige à consulter les peuples des pays colonisés avant toute décision.

La CTU qui milite pour la construction d'une société libre, équitable , solidaire, où les travailleurs perçoivent une juste rémunération pour un travail décent et participent à la gestion de leur entreprise et à la construction de leur pays s'est donnée depuis longtemps pour objectif de transformer notre pays en pays moderne .Nous pensons que l'alternative est simple : ou bien nous nous laissons piétiner les uns et les autres par le patronat et le pouvoir colonial ; ou bien nous relevons le défi et décidons

de nous battre ensemble et avec acharnement . Notre projet social pour le cycle politique français qui commence avec le quinquennat socialiste va se déployer dans les directions qui suivent :

La lutte contre le chômage et la création d'emplois est pour nous une priorité .Le travail est un facteur clé du bien-être économique des individus. Plus qu'une source de revenus, le travail contribue au progrès socio-économique et renforce les individus, leurs familles et leurs communautés. Ces progrès ne sont néanmoins possibles que si ce travail est décent. Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Nous n'acceptons pas que 30% de notre population active soit 60000 personnes soient dépourvus d'emplois et donc de moyens de vivre dignement. Ce véritable cancer qui ronge notre société touche en priorité les jeunes et les femmes . Il nous faut changer, pour atteindre cet objectif, le modèle de croissance colonial qui consiste à nous transformer à crédit en consommateurs de produits français importés . La notion de travail décent résume les aspirations de tout travailleur: possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d'une protection sociale pour sa famille. Le travail décent donne aux individus la possibilité de s'épanouir et de s'insérer dans la société, ainsi que la liberté d'exprimer leurs préoccupations, de se syndiquer et de prendre part aux décisions qui auront des conséquences sur leur existence. Il suppose une égalité de chances et de traitement pour les femmes et les hommes. Toute personne dans le monde devrait pouvoir avoir un emploi lui permettant de mener une vie digne répondant à ses besoins essentiels. A cette fin, l'emploi est un facteur fondamental. C'est pourquoi il conviendrait d'exhorter tous les gouvernements à se consacrer davantage à la création d'emplois, et pas seulement de tout emploi, mais bien d'emplois décents pour tous. Dans de nombreux cas, on affirme que les pays ne peuvent se permettre des salaires équitables ni de meilleures conditions; toutefois, les bénéfices à long terme prédomineront rapidement sur les coûts à court terme. C'est pourquoi le travail décent est la meilleure manière de lutter contre la pauvreté mondiale. Pour la majorité des personnes dans le monde entier, l'insuffisance d'emplois est synonyme de pauvreté. A très court terme nous demandons une interdiction des licenciements pour motif économique et de toute procédures collectives . Le nouveau modèle de croissance que nous préconisons sera fondée sur des entreprises qui produisent des biens dont une partie sera exportée .Les emplois que nous voulons seront des emplois décents au sens de la définition de l'O.I.T c'est à dire des emplois durables , ayant un réel niveau de compétence , correctement rémunérés et qui évoluent dans le cadre d'une carrière professionnelle.

La bataille pour une formation tout au long de la vie. La qualité du personnel est l'un des défis majeurs qui handicape nos entreprises et décourage les salariés. A la création, chaque entreprise cherche un personnel compétent dans son domaine, elle investit dans sa formation initiale pour avoir la qualité souhaitée. Avec le temps, le rendement du personnel baisse et la société commence à s'affronter au problème du manque de compétence de celui-ci dans de nouveaux domaines : nouvelles technologies, modernisation des équipements et méthodes... La question qui se pose à nouveau c'est comment remettre à niveau la compétence du personnel. Il n'a pas trente et six solutions, le chemin le plus conseillé par les experts est celle de la formation continue. Cette dernière vise à assurer le rajeunissement des connaissances du personnel d'une entreprise dans le domaine de ses activités. La majorité des entreprises guadeloupéennes n'assurent pas cette formation à leurs personnels et les raisons sont entre autres le coût élevé de cette formation et le manque de sensibilisation des dirigeants sur l'importance de cette action. Les instruments que sont , le plan de formation , le congé individuel de formation , le droit individuel à la formation et le bilan de compétence n'ont pas permis que nous disposions d'un dispositif performant . Il faut aussi ajouter pour être complet les faibles performances de la formation initiale . La CTU demande des négociations pour l'élaboration d'un plan de formation du capital humain y compris les exploitants individuels sans salariés de notre pays , plan qui sera ensuite décliné dans les entreprises quelque soit les effectifs. Les formations se feront selon une périodicité à déterminer , pris en charge par un organisme qui collecte les contributions des entreprises et le temps de formation sera considéré comme du travail effectif . Nous demandons aussi des négociations pour revoir le fonctionnement de l'école , la « guadeloupéaniser » et la rendre plus performante tant en ce qui concerne les acquis des élèves que la capacité de l'école à s'adapter aux besoins de l'économie.

Éradiquer les inégalités de revenus et mettre un terme à la baisse du pouvoir d'achat . Aujourd'hui la pwofitasyon règne en maître dans notre pays . Les hauts revenus progressent tandis que les autres rémunérations des salariés du secteur privé stagnent .L'accord Bino malheureusement n'a pas changé cette inégalité de base .Beaucoup d'exploitant individuels qui ont choisi de travailler parce que ils ne trouvaient pas d'emplois salariés ont des revenus largement en dessous du SMIC . Nous préconisons la mise en place d'une politique des revenus qui prévoira un plancher et un plafond de revenus , une connexion de cette politique sur la productivité du travail et une restructuration de la fiscalité. A court terme nous demandons un l'arrêté d'extension de l'accord Bino qui comprenne la clause de convertibilité afin que tous les salariés du secteur privé en bénéficie et un élargissement pour que le secteur public puisse

aussi en bénéficiant . Nous demandons aussi que les prix soient encadrés selon des modalités qui prévoient l'intervention des syndicats représentatifs.

Redonner au droit du travail sa fonction de protection des salariés . Les années passées ont été marquées par une complexification et une régression du droit du travail .Ce processus a tendance à s'accroître au rythme de la domination des marchés financiers, de l'intégration à la France et plus généralement de la mondialisation . La multiplication des contrats de travail , la non possibilité de contester devant les tribunaux dans les entreprises dénuées de représentation du personnel du motif économique du licenciement , les inégalités en matière de distribution des oeuvres sociales , l'absence des salariés dans les étapes importantes des procédures collective et les lenteurs et difficultés pour les salariés de la procédure devant les tribunaux du travail sont les domaines où la régression est la plus manifeste. La CTU réclame une modification du code du travail dans tous les domaines où manifestement le bât blesse et notamment dans les domaines précités.

Reconnaître la représentativité des syndicats guadeloupéens. Pour les autorités coloniales, les syndicats guadeloupéens n'existent pas s'ils ne sont pas rattachés aux syndicats français . En réalité la centralisation du système politique français se retrouve au niveau syndical . Ainsi le gouvernement français ne consulte jamais les syndicats représentatifs guadeloupéens confirmant une constante du colonialisme français .Cependant , les décisions qui seront prises dans le cadre de ces consultations seront appliquées aux salariés guadeloupéens . Ce refus politique est illustré par les décisions concernant le SMIC qui ne sont jamais respectées par les autorités françaises . Cette non reconnaissance se traduit par la présence de syndicats non représentatifs dans les conseils d'administration des organismes paritaires comme notamment la sécurité sociale. Ce comportement est contraire à la charte des nations unies qui dispose que le gouvernement et l'administration des territoires non autonomes doivent être menés en concertation étroite avec les peuples de ces territoires. Nous dénonçons à cet égard les syndicats français qui se complaisent dans cette situation coloniale. Pour La CTU la négociation doit avoir lieu en Guadeloupe entre les décideurs français et les syndicats représentatifs guadeloupéens .

La participation à la gestion des entreprises. Ce sont les apporteurs de capitaux qui dirigent et administrent les entreprises dans notre pays , les autorités coloniales nous imposant leur organisation fondée sur la liberté d'entreprendre . Les salariés dans cette organisation ont simplement des représentants du personnel dès lors que l'entreprise a

plus de dix salariés dont les compétences sont le plus souvent consultatives quasi exclusivement dans le domaine de la gestion des ressources humaines . Il en résulte que les entreprises de notre pays qui sont généralement de petites entreprises sont exclus de ce dispositif . La CTU demande une refonte du droit de la représentation du personnel pour prendre en compte la situation de la Guadeloupe qui va passer aussi par de nouvelles dispositions sur la notion de capital social dans les entreprises en créant de nouvelles formes d'apport au capital fondées sur le travail des salariés.

Permettre aux travailleurs de se loger décemment et à un prix correct. Il y a un mois , une convention collective sur le 1% logement a été adoptée et signée par toutes les syndicats français. Cette convention sera appliquée en Guadeloupe sans que les syndicats représentatifs de notre pays aient participé aux discussions . La CTU qui dénonce cette attitude demande l'ouverture de négociations avec les syndicats représentatifs guadeloupéens afin d'élaborer un dispositif qui permette à tous les salariés et aux chômeurs d'obtenir un logement décent et à un prix abordable.

Le droit au transport pour tous. Les salariés sont incapables de faire confiance aux transports en commun pour aller travailler. Ils sont obligés d'acheter une voiture dont le coût global est de plus en plus lourd. De plus il y a des inégalités insupportables entre les zones où les entreprises versent une contribution des transports et celles où il n'y en a pas . La CTU demande l'ouverture de négociation pour construire un dispositif de transport qui permette à chaque salarié de voyager dans de bonnes conditions . Nous proposons notamment la création d'un périmètre de transports guadeloupéen afin que toutes les entreprises puissent verser une cotisation et en contrepartie la gratuité des voyages pour les chômeurs et les salariés.

Assurer la protection sociale des Guadeloupéens. C'est au nom de la protection sociale que des parlementaires ont voté la départementalisation .S'ils étaient encore en vie , ils seraient en colère tant le système s'est dégradé .Dans sa composante guadeloupéenne la protection sociale est structurellement déficitaire , les pouvoirs publics français ayant abusé des exonérations de cotisations pour créer des emplois .Aujourd'hui , il n'y a toujours pas d'emplois mais le système est gravement déficitaire . De plus la gestion de cette protection sociale est assurée en Guadeloupe par des syndicats qui ne sont pas représentatifs .Ils le deviennent simplement parcequ'ils sont affiliés à des syndicats français représentatifs .La CTU dénonce cette situation . La CTU demande l'ouverture d'une grande négociation afin que la Guadeloupe puisse

disposer d'un système de protection sociale fiable , durable et correctement financé .Cette négociation sera précédée d'un audit sur notre système préparé par un groupe d'experts indépendants qui feront en conclusion des recommandations qui serviront de base à cette négociation.

Une fonction publique compétente et bien traitée pour assurer aux guadeloupéens un service public de qualité . La fonction publique en Guadeloupe en charge de la production de services publics occupe une place particulière. On compte 36300 fonctionnaires dont 15972 pour la fonction publique d'état , 14157 de fonctionnaires territoriaux et 6715 de fonctionnaires hospitaliers. Les fonctionnaires représentent 31% des salariés en Guadeloupe. L'action syndicale dans ce secteur est particulier. Les institutions de représentation du personnel sont différents de ceux du secteur privé : CAP et CTP. Surtout , la négociation est centralisée à Paris compte tenu de l'existence d'un statut légal et réglementaire. Les possibilités d'action au niveau de la Guadeloupe sont donc modestes .Notre action consiste à contrôler l'application de lois et de règlements dont l'élaboration nous échappe sans que nous soyons toujours d'accord avec leur contenu. Pour avoir des services publics de qualité , il nous faut des fonctionnaires formés et disposant de bonnes conditions de travail. La CTU milite donc pour le respect des statuts , des effectifs suffisants pour faire fonctionner les services ce qui suppose le remplacement de tous les salariés qui partent à la retraite , l'accroissement et le maintien des compétences par la formation et l'accroissement des attributions des comités techniques paritaires afin que les fonctionnaires puissent effectivement participer à la gestion de leurs services.

Améliorer la situation des chômeurs . Selon des chiffres en provenance des autorités coloniales il y aurait 60000 demandeurs d'emplois en Guadeloupe . C'est énorme et scandaleux . Ces femmes , ces jeunes et ces hommes vivent dans la difficulté avec des rémunérations dérisoires qui malheureusement diminuent . La CTU milite donc pour une amélioration de la situation de ces nombreux guadeloupéens .Nous souhaitons notamment mette en place des dispositifs pour qu'ils soient bien formés , leur assurer la gratuité du logement et des transports et les encadrer dans cette phase délicate de leur vie . Cela suppose notamment qu'il reste peu de temps au chômage d'où une active politique de croissance et des mécanismes efficaces de mobilité professionnelle.

Ouverture des négociations pour construire l'édifice social de notre pays. Pour renverser la vapeur , nous devons vaincre un premier obstacle, l'éparpillement syndical . En effet , la dispersion nourrit l'hésitation qui brise notre combativité .La première urgence consiste donc

à resserrer les rangs .La nécessité de la réflexion sur un nouveau syndicalisme de lutte se fait de plus en plus pressante . La négociation avec les autorités françaises et les entreprises comme nous l'avons dit au préalable sera pour nous la voie de la construction du nouvel édifice social. Nous ne laisserons aucune institutions et aucune logique de centralisation nous marginaliser. Conformément au droit international du travail et à la charte des nations unis relative à la nécessaire décolonisation nous appelons à l'ouverture de négociations notamment pour continuer le protocole du 4 mars 2009 brutalement arrêté par les autorités françaises.

Le socle social de la nouvelle société pour laquelle nous militons passe par la création d'emplois, des salaires équitables , la reconnaissance et la revalorisation du travail, de son contenu et de sa finalité, le développement des services publics sur l'ensemble du territoire, un haut niveau de protection sociale et une véritable politique de production. La réponse aux enjeux économiques et sociaux passe aussi par une autre répartition des richesses au service du développement humain durable. La CTU continuera à être active pour le progrès social indispensable pour sortir de la crise et entend créer les conditions de l'action syndicale unitaire pour y parvenir. Dans cette situation nouvelle et ouverte, la CTU appelle les salariés, les retraités, les chômeurs tous les exploitants individuels à rester mobilisés, à s'organiser, à se syndiquer à la CTU pour poursuivre leur action au travail, dans la vie, dans la cité pour faire aboutir leurs revendications.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION





AFFAIRES INTERNATIONALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LE G 20 ADOPTE UN PLAN "POUR RELANCER LA CROISSANCE ET L' EMPLOI

L'Europe qui a été, pour une grande partie, l'objet d'intenses interrogations de la part des autres pays membres du G20 est explicitement mentionnée dans le projet de texte final qui sera publié ce mardi en milieu d'après midi à Los Cabos. Le message n'est pas nouveau mais il est plus détaillé et plus explicite que par le passé. Face à la menace d'une déstabilisation générale de l'économie mondiale, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 réunis à Los Cabos (Mexique) depuis hier doivent réitérer leur volonté de rétablir une croissance forte, durable et équilibrée. Avec une liste de mesures concrètes et détaillées. Le projet de communiqué que Les Echos se sont procurés fait en effet état d'un travail collectif « pour renforcer la demande et restaurer la confiance dans le but de soutenir la croissance et favoriser la stabilité financière afin de créer des emplois de grande qualité pour l'ensemble de nos concitoyens ». Un plan d'action a été adopté à cet effet et vient compléter le plan d'action de Cannes de novembre dernier. L'Europe qui a été, pour une grande partie, l'objet d'intenses interrogations de la part des autres pays membres du G20 est explicitement mentionnée dans ce projet de texte final qui sera publié ce mardi en milieu d'après midi à Los Cabos. En effet, il est indiqué que « les membres de la zone euro du G20 prendront des mesures de politiques nécessaires pour sauvegarder l'intégrité et la stabilité de la zone, améliorer le fonctionnement de leurs marchés financiers (...) ». Les européens devront également casser la spirale négative qui s'est instaurée entre les banques et les Etats souverains. En clair : recapitaliser les établissements financiers et améliorer les finances publiques. D'une manière générale, les leaders du G20 se montrent satisfaits des mesures prises par les Européens en particulier le plan de recapitalisation des banques en Espagne, l'adoption du traité budgétaire ainsi que les projets d'une meilleure intégration économique et budgétaire devant conduire à une réduction des coûts d'emprunts des Etats. L'établissement le 1er juillet du Mécanisme Européen de Stabilité (MES) financière est salué comme un pas important pour le renforcement du pare-feu financier au niveau régional. Le G20 mentionne encore dans ce projet de texte les instruments destinés à renforcer la croissance au niveau de la zone euro comme une meilleure utilisation des fonds structurels et de cohésion européens, l'activité de prêt de la Banque Européenne d'Investissement, les « project bonds » destinés à financer des travaux d'infrastructure. Et ce de manière rapide. Enfin, le projet de communiqué devait appeler les Européens à coopérer avec le nouveau gouvernement grec dans le but de maintenir le pays au sein de la zone euro. Les pays membres du G20 devraient également s'engager à réduire les déséquilibres de leurs finances publiques en tenant compte de l'évolution économique. Le G20 ouvrirait ainsi la voie à une austérité budgétaire moins prononcée si elle devait mettre en danger la croissance d'un pays. D'un autre côté, les pays dégagant d'importants excédents de leur balance courante -un message implicitement destiné à l'Allemagne et à la Chine -sont encouragés à favoriser leur demande interne. Si le paragraphe relatif aux mesures à mettre en oeuvre par les pays européens est relativement détaillé à

l'orée de la tenue du Conseil européens des 28 et 29 juin, il n'en demeure pas moins que les autres pays partenaires du G20 doivent également mettre tout en oeuvre pour restaurer une croissance mondiale en cours de ralentissement. La Chine est explicitement appelée à favoriser sa demande interne et à laisser son taux de change flotter plus librement. De leur côté, les Etats-Unis s'engagent à résoudre l'épineux problème budgétaire qu'ils pourraient connaître à la fin de l'année avec la fin des réductions d'impôts instaurée par l'administration Bush. Washington s'est engagé à éviter une contraction budgétaire en 2013 du fait de l'arrêt de ce dispositif fiscal. Inquiet des mesures protectionnistes qui fleurissent un peu partout dans le monde, les leaders du G20 devraient aussi s'engager, une nouvelle fois, à refuser cette voie. « Nous sommes fermement engagés à l'ouverture du commerce et des investissements, l'expansion des marchés et à résister à toute forme de protectionnisme ». De ce fait, le G20 réaffirme son engagement formulé lors du sommet du G20 de Toronto en juin 2010 de ne pas adopter de nouvelles mesures protectionnistes jusqu'en 2013, 2014 ou 2015 (« Standstill commitment »).

AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

LE COMITÉ DE DÉCOLONISATION EXHORTE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SE SAISIR DE LA QUESTION DE PORTO RICO

Le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ou « Comité des Vingt-Quatre », aux termes d'une résolution adoptée cet après-midi sur la « décision du Comité spécial en date du 20 juin 2011 concernant Porto Rico », a demandé de nouveau au Gouvernement des États-Unis d'Amérique d'assumer la responsabilité qui lui incombe d'engager un processus permettant au peuple portoricain d'exercer pleinement son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance dans l'application intégrale de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et des résolutions et décisions du Comité spécial relatives à Porto Rico. Présentée par Cuba et adoptée à l'unanimité aujourd'hui par le Comité des Vingt-Quatre, cette résolution est adoptée pour la treizième année consécutive par le Comité et fait écho à la demande de nombreux pétitionnaires et de certains États Membres qui se sont exprimés au cours de cette journée de travail consacrée à la situation de Porto Rico. M. Arturo Gonzalez Hernandez, Président du Comité de Porto Rico aux Nations Unies, a par exemple rappelé que Porto Rico faisait partie, jusqu'en 1953, de la liste des pays en processus de décolonisation. « Mais l'Assemblée générale a été induite en erreur par les États-Unis et a retiré le pays de cette liste », a-t-il regretté. Il a souhaité que le cas de Porto Rico soit porté devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour Mme Nilda Luz Rexach, du « National Advancement For Puerto Rican Culture Inc. », « Il n'y a qu'une seule solution honorable pour traiter de la question du statut de Porto Rico, cette solution étant une pleine intégration de l'île comme 51e État des États-Unis d'Amérique, avec tous les droits et avantages qui y sont liés ». Porto Rico est une île couvrant 8 959 kilomètres carrés peuplée d'environ 4 millions d'habitants, et qui bénéficie actuellement du statut d'État libre associé aux États-Unis. Depuis 1953, les États-Unis conservent la même position sur la question du statut de Porto Rico en s'appuyant sur la résolution 748 (VIII), par laquelle l'Assemblée générale les a déchargés des obligations que leur imposait le Chapitre XI de la Charte des Nations Unies relatif aux territoires non autonomes. En adoptant la résolution concernant Porto Rico aujourd'hui, le Comité des Vingt-Quatre a d'autre part demandé à nouveau au Président des États-Unis de libérer les prisonniers politiques, dont la liste suit, qui

accomplissent dans des prisons américaines des peines pour des raisons touchant à la lutte pour l'indépendance de Porto Rico: Oscar López Rivera, qui est détenu depuis plus de 30 ans; Avelino González Claudio et Norberto González Claudio, plus récemment arrêté. L'un des plus célèbres prisonniers politiques de Porto Rico, M. Carlos Alberto Torres, qui prenait part ce jour à la réunion du Comité a reçu une ovation nourrie des autres pétitionnaires. Il a fait le récit poignant des 30 années, s'étalant de 1980 à 2010, qu'il a passées de détention aux États-Unis. Il a souligné que le peuple portoricain attend avec impatience la libération des autres « prisonniers politiques portoricains » encore en détention, dont le plus célèbre, Oscar López Rivera, est détenu depuis déjà 31 ans.

ASIE

LES PARTIS PRIS CONTRE LA CHINE PERSISTENT

Les résultats d'une enquête du Pew Research Center, publiés mercredi, remettent sur le devant de la scène la vieille question de la façon dont le monde voit la Chine.

Le sondage a révélé que 41 % des répondants dans 21 pays considèrent la Chine comme la première puissance économique du monde, tandis que 40 % pensent que cette place revient aux États-Unis.

La montée des pays émergents et le déclin des puissances industrielles et économiques traditionnelles a entraîné de profonds changements dans le paysage économique mondial. La Chine a dépassé l'Allemagne en tant que plus grand exportateur du monde en 2009 et a dépassé le Japon pour devenir la deuxième plus grande économie du monde en 2010. Alors que la récession et la crise de la dette européenne continuent de porter de rudes coups aux États-Unis et aux pays européens, la Chine a elle maintenue une croissance décente. Avec d'autres économies émergentes, beaucoup comptent sur la Chine pour consolider la reprise économique dans le monde.

Dans de telles circonstances, il n'est pas surprenant que l'influence économique croissante de la Chine ait naturellement donné à beaucoup de personnes l'impression que l'économie chinoise est la plus grande de toutes.

L'enquête a également découvert que l'image de la Chine a connu une croissance des opinions négative à son encontre au cours de l'année dernière aux États-Unis, au Japon et dans certaines parties de l'Europe. Il s'agit là d'une indication claire que beaucoup d'Occidentaux ne se sentent encore guère impressionnés par la contribution de la Chine à l'économie mondiale, en dépit de l'aide qu'elle apporte aux autres.

Étant donné que les médias occidentaux, qui ont une fâcheuse tendance à faire une couverture négative et partielle de la Chine, continuent de jouer un rôle dominant dans l'opinion publique, ce qui n'est pas surprenant non plus.

Mais ces dernières années, les partisans des théories de la « menace chinoise » ou de « l'effondrement de la Chine » ont orchestré farce après farce, dont aucune n'a réussi à dompter le courage de la Chine pour poursuivre ses efforts pour construire une nation plus forte et un monde meilleur.

Heureusement, même en face de malentendus, d'interprétations erronées, de préjugés et même d'hostilité continuels, la plupart des Chinois sont prêts à faire confiance dans

leur propre foi en l'avenir de leur pays.

Ceux qui ont soit dénigré la Chine ou exagéré sa résistance devraient rechercher la vérité dans les faits. Cela les aidera à porter un jugement complet et équitable sur les réalisations globales de la Chine et les contributions qu'elle a apportées.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Après avoir salué hier les résultats des élections grecques, les Bourses asiatiques repartent en baisse ce mardi matin sur fond d'envolée des taux d'intérêt en Espagne... A Tokyo, l'indice Nikkei recule de 0,97% peu avant la clôture, après avoir gagné 1,77% la veille. De son côté, Hong Kong cède 0,4% en séance, le Shanghai Composite lâche 0,3%, tandis que Taiwan et Séoul baissent de 0,1% et que Sydney recule de 0,4%. Enfin, Singapour gagne 0,5% et la Bourse de Bombay (indice BSE Sensex) grappille 0,2%. Les investisseurs digèrent aussi les dernières informations en provenance du G20 de Los Cabos au Mexique... Selon un projet de communiqué final, qui circule depuis cette nuit dans les coulisses du sommet, le G20 a mis l'accent sur la nécessité de soutenir la croissance économique et a exhorté l'Europe à prendre des mesures ambitieuses pour résoudre sa crise et augmenter la puissance de son "pare feu" financier pour stopper la contagion. Le projet de communiqué stipule que le G20 "s'engage à prendre les mesures nécessaires pour renforcer la croissance mondiale et restaurer la confiance". Les marchés ont aussi les yeux tournés vers les Etats-Unis, où la Fed se réunit aujourd'hui et demain et pourrait annoncer de nouvelles mesures d'assouplissement quantitatif... Les investisseurs espèrent la reprise des achats d'obligations d'état par la Fed (QE3), et à défaut, ils attendent une reprise de l'opération "twist", qui consiste pour la banque centrale à céder des obligations d'Etat d'échéances courtes pour acheter des titres d'échéances plus longues.

ÉTATS UNIS

Wall Street progresse ce mardi, après les comptes inattendus d'Oracle. Les opérateurs prennent aussi connaissance des chiffres des mises en chantier et permis de construire outre-Atlantique. Les marchés se reprennent avant le communiqué monétaire de la Fed et la conférence de presse de Ben Bernanke demain soir. Le DJIA gagne actuellement 0,80% à 12.843 pts, tandis que le Nasdaq prend 1,06% à 2.926 pts. Les investisseurs surveilleront demain mercredi toute allusion de la Fed à un éventuel nouveau programme d'assouplissement monétaire quantitatif ("QE"), alors que les taux des fonds fédéraux sont déjà proches de zéro et que l'économie américaine montre des signes clairs d'essoufflement, sur fond de crise des dettes souveraines en Europe.

EUROPE

La Bourse de Paris a terminé en nette hausse mardi (+1,69%), au plus haut depuis plus d'un mois, portée par des espoirs d'interventions de la banque centrale américaine, qui ont pris le pas sur les craintes concernant la zone euro et les difficultés de l'Espagne. L'indice parisien CAC 40 a pris 51,73 points à 3.117,92 points, dans un volume d'échanges de 3,146 milliards d'euros. Il n'avait plus atteint un tel niveau depuis le 11 mai (3.129,77 points). Parmi les autres marchés européens, Francfort a gagné 1,84% et Londres 1,73%. Par ailleurs, l'Eurostoxx 50 a pris 1,93%.

CHANGE

L'euro accélérât son rebond mardi après des rumeurs sur un accord des Européens pour racheter une partie de la dette des pays de la zone euro en difficulté et freiner ainsi les risques de contagion. Vers 18H15 GMT, l'euro valait 1,2713 dollar contre 1,2571 dollar lundi à 21H00 GMT. L'euro progressait également face au yen, à 100,40 yens contre 99,45 yens lundi soir. De son côté, le billet vert reculait face à la devise nipponne, à 78,97 yens contre 79,11 yens la veille. Vers 18H15 GMT, la livre britannique reculait face à l'euro, à 80,73 pence pour un euro, et repartait à la hausse face au billet vert, à 1,5746 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2008 franc suisse pour un euro, et montait face au billet vert, à 0,9445 franc suisse pour un dollar. Le yuan chinois a fini à 6,3547 yuans pour un dollar contre 6,3575 yuans lundi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole ont ouvert en légère hausse mardi à New York, tirés par la réunion de la Réserve fédérale américaine qui débute pour deux jours et à l'issue de laquelle le marché espère qu'une mesure de relance sera annoncée. Vers 13H20 GMT/15h20 HEC, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juillet prenait 80 cents par rapport à vendredi, à 84,07 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). "La Fed va pousser les cours aujourd'hui (mardi)" car le marché "anticipe soit une extension de l'Opération Twist, soit un assouplissement monétaire", a commenté Phil Flynn, de Price Future Group. Les conclusions de la réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) sont attendues mercredi. Beaucoup d'investisseurs de Wall Street jugent inévitable une action de la banque centrale tant les perspectives économiques sont moroses aux Etats-Unis. Il en va de la "crédibilité" de l'institution de Washington, disent certains analystes.

PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA

Merci de votre visite !

LA POLITIQUE MONETAIRE

La politique monétaire consiste en des actions délibérées des autorités monétaires d'un pays (Banque centrale plus ou moins indépendante, gouvernements) sur la masse monétaire en circulation, les actifs financiers (vente ou achat de Bons du Trésor, opérations dites d' « open market »), la politique de crédit (via la fixation de taux d'intérêt directeurs) et éventuellement sur la politique de change (Chine), dans l'objectif de réguler l'économie au service du minimum d'inflation et du maximum d'activité (croissance). A la fin des années 1970, dans la lignée de la théorie économique dite « monétariste » (M. Friedman), le contrôle de la masse monétaire fut le principal instrument des politiques monétaires de nombreux pays occidentaux (et notamment des Etats-Unis sous l'impulsion de Paul Volcker, Directeur de la Fed, politique menée parallèlement à une forte hausse des taux d'intérêt destinée à endiguer l'inflation consécutive aux « chocs pétroliers »). Aujourd'hui l'essentiel des politiques monétaires des pays dont les monnaies se trouvent sous le régime des taux de change flottants se réalise par maniement du taux d'intérêt auquel les banques s'approvisionnent en liquidités auprès de leur Banque centrale. Une baisse des taux, notamment, dynamise l'investissement puisqu'elle facilite l'accès au crédit des banques, puis des entreprises, les crédits accordés aux ménages (et donc à la consommation) étant également encouragés. La baisse des taux d'intérêt agit également théoriquement sur la valeur externe de la monnaie (mais c'est en fonction de l'offre et de la demande d'une devise sur le marché des changes, le Forex, que se définit aujourd'hui cette valeur externe réelle, lorsqu'il s'agit de l'une des grandes monnaies inscrite sous le régime des taux de change flottants). En tout état de cause, lorsque cette valeur externe se déprécie (les autorités chinoises peuvent par exemple décider à leur gré d'une dévaluation du Yuan), les exportations d'un pays en sont favorisées. Dans le contexte d'une intégration financière internationale, ce sont la transparence et la crédibilité des Banques centrales, ainsi que la coordination des politiques monétaires menées avec les politiques budgétaires des Etats, qui sont décisives de l'efficacité des politiques monétaires.

LA CRISE DES DETTES SOUVERAINES

La crise des dettes souveraines de la zone euro a commencé au printemps 2010 par la crise de la dette grecque, alors que le déficit budgétaire important et constant (bien supérieur aux exigences du Pacte de stabilité dans sa version d'alors) de l'Etat grec, mais surtout une dette colossale ont été brutalement mis en lumière. A l'automne 2010, malgré le plan de sauvetage des finances de l'Etat grec initié par les autres pays de la zone euro et le FMI, les agences dégradent la note de la dette souveraine de ce pays et l'Irlande entre à son tour en crise à la suite du nécessaire sauvetage de ses banques, dû aux excès de la dette privée. La crise des dettes souveraines va ensuite s'étendre au Portugal, à l'Espagne, à l'Italie, et potentiellement à la France. A l'automne 2011, José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, politiquement éclipsé depuis 2010 par les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Européenne, n'hésite pas à brandir la menace d'une « crise systémique ». Les bourses ont plongé par deux fois, au printemps 2010 et à l'été 2011, les 4 plans de sauvetage internationaux (mai 2010 et juillet 2011 pour la Grèce, novembre 2010 pour l'Irlande,

mai 2011 pour le Portugal) n'ont pas réellement endigué la spirale de la crise. Les plans européens n'ont pas toujours convaincu : ainsi le Portugal a-t-il vu sa note souveraine dégradée 3 mois seulement après avoir pourtant reçu le soutien du FMI et de la zone euro (juillet 2011), et ainsi encore les taux d'intérêt de la dette de long terme espagnole puis italienne se sont-ils lentement envolés au-dessus des 5 puis des 6 %. Sans doute certaines mesures « fortes » (les plans d'austérité successifs en Grèce, Irlande, Portugal, Espagne, Italie, France, ou encore l'abandon d'une partie de leurs créances par les banques privées) semblent-elles aller dans le « bon sens », mais rien n'est moins sûr en regard des enjeux politiques qui redoublent largement les enjeux économiques en présence. Multiples et variables d'un pays à l'autre, certains faisceaux de causes peuvent être dégagés, à commencer par la grande crise financière de l'automne 2008 qui a vu revenir sur le devant de la scène les Etats en tant qu'acteurs de premier plan de la scène financière mondiale, prêteurs en dernier ressort d'établissements financiers en grande difficulté. Des déficits publics se sont alors creusés, et les dettes souveraines sont devenues plus encore qu'elles ne l'étaient garantes de l'ensemble du système bancaire qui à son tour a plus que jamais souscrit aux titres de dette d'Etats dont les « profils de recouvrement » semblaient irréprochables. Parallèlement à cette modification de structure de la « pyramide financière » européenne, la croissance économique elle-même n'était pas suffisamment au rendez-vous à partir de la reprise de mars 2009, et certains systèmes financiers avaient clairement été mis en danger par les données conjoncturelles pré-crise des subprimes (en Espagne par exemple la flambée des prix de l'immobilier). Le renforcement de la surveillance budgétaire des pays de la zone euro, conjugué aux efforts demandés aux créanciers privés de l'Etat grec, suffiront-ils à rassurer les agences de notation et les marchés ? Tel semble avoir été le cas à la suite du nouveau pacte de discipline budgétaire de janvier 2012, mais tel n'avait pas du tout été le cas après le renforcement du Pacte de stabilité du printemps 2011. Parallèlement est interrogé le rôle de la BCE (Banque Centrale Européenne), que les traités européens empêchent dans leur version actuelle de jouer le rôle de prêteur en dernier ressort (à l'instar de la Fed américaine), garant qu'aucun pays de la zone euro ne ferait jamais défaut. Enfin les exemples récents de pays sortis victorieux de l'épreuve du défaut de paiement sont réels (Argentine, Islande), mais le débat doit aussi se placer au niveau d'un choix à réaliser entre une austérité généralisée qui couperait les ailes à toute possibilité de croissance forte (et impliquerait un très longétalement du remboursement des dettes) et l'efficace indéniable (mais risquée) du couple dette/croissance. Début 2012, l'Union Européenne semblait avoir choisi l'option un.

PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM





T TABLEAU DE BORD

LE SMIC:

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2012 à **9,22 €** soit **1398,37 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1654,37 € brut mensuel** dont 254€ de prime BINO.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

POPULATION

POPULATION:2010: 407 205 habitants

OFFRE

PIB 2010 : 8,9

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

TOTAL : 11,4

PRIX

AVRIL 2012 : 1,9% SUR UN AN (1,6 % SUR UN AN EN MARS)

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE :
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

22 BIS



INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info



Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

